



## ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligation des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Les agents dont les noms suivent sont nommés à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel à compter du 1er septembre 2022.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
BRESSON	BRESSON	DANIEL	Lycée Jean Mermoz (voie professionnelle) Montpellier
DROUHIN	DROUHIN	SYLVIE	Lycée Jean Jaurès (voie professionnelle) Saint-Clément-de-Rivière
FURNON	LECUELLE	AGNES	Université De Montpellier Montpellier
BARAT	DUMAS	SYLVIE	Lycée privé Saint-Vincent de Paul (voie générale et technologique) Nîmes
BRAND	VALDEBOUZE	MONIQUE	Lycée Jean-Baptiste Dumas (voie professionnelle) Alès
LACORDAIRE	LACORDAIRE	ADELINE	Lycée Jean-Baptiste Dumas (voie professionnelle) Alès
LASSALLE	LASSALLE	PIERRE	Zone de remplacement de MONTPELLIER
POIX	POIX	FREDERIC	Lycée professionnel Jules Raimu Nîmes
HUE-BENACHES	HUE	LAURETTE	Lycée Jean-Baptiste Dumas (voie professionnelle) Alès
LEMIRRE	LEMIRRE	CHRISTINE	Lycée Jean Moulin (voie professionnelle) Béziers
ALINGRIN	VETTER	DANIELE	Lycée Louise Michel (voie professionnelle) Narbonne
COMPEYRON	COMPEYRON	MARIE ROSE	SEGPA Marcel Pierrel Marvejols
SAUFFIER	BOUDIDAH	CORINNE	Lycée professionnel Léonard de Vinci Montpellier
MUHAREM	MUHAREM	CELINE	Lycée Alfred Sauvy Villelongue-Dels-Monts
CHOQUET	CHOQUET	FREDERIQUE	Lycée Jean Moulin (voie professionnelle) Béziers
AUBERT	AUBERT	PATRICK	Lycée Jean-Baptiste Dumas (voie professionnelle) Alès
TROUVE	TROUVE	BRUNO	Lycée Charles Renouvier (voie professionnelle) Prades

Part des femmes promouvables : 49%

Part des femmes promues : 70%